

tion de ces règlements. Le projet d'inscription des adultes des deux sexes, s'il est accueilli dans un bon esprit et bien réalisé, tendra à supprimer bien des tracas, ceux des agents de recrutement, des contrôleurs des vivres et du combustible, des manufacturiers et des fabricants de munitions. C'est à tâtons et au hasard qu'on avait entrepris de régler la main d'œuvre et la production afin de prévenir les doubles emplois et les gaspillages. Pas plus que les humbles et les pauvres, les puissants et les riches n'ont à rougir d'être tenus, lorsqu'ils en sont requis, de montrer leurs papiers, pour établir quel est leur rang et à quelle nationalité ils appartiennent. Si la mesure est bien appliquée, les tire-au-flanc, les inutiles et les fainéants disparaîtront bientôt.

L'inscription aura de plus le bon effet de raviver chez les hommes et les femmes le sentiment de la dignité nationale, en leur faisant comprendre que le pays s'attend qu'ils feront leur part dans la lutte, ou bien d'être dédaignés et délaissés comme il arrive chez les nations arriérées. Nous ne voulons pas être trop gouvernés, mais ne l'être pas assez pourrait entraîner la dérépitude nationale.

Outre les mesures de guerre proprement dites, il y a bon nombre d'autres projets de loi, y compris ceux qui ont trait à l'amélioration du service civil extérieur et à l'encouragement à donner à l'immigration. Quant à celle-ci, le projet est tout disposé à mettre nos vaillants alliés d'Europe sur un meilleur pied que ceux qui, à notre avis, ne partageraient pas nos idées et nos aspirations.

S'il faut des lois pour confirmer les décrets du conseil tendant à empêcher que des industries n'encaissent des bénéfices excessifs et à favoriser la construction des navires, ces lois seront adoptées avec empressement, je n'en doute pas.

Nul ne saurait préciser ce que l'avenir réserve à notre patrie. Si les questions commerciales, douanières ou financières, ou les aspirations nationales créent des problèmes épineux, nous serons prêts à les résoudre bravement, mais nous ne nous en préoccupons pas d'avance. Notre commerce extérieur s'est accru; nos ventes dépassent nos achats. Soyons satisfaits de consommer une grande partie des produits de notre sol et de notre industrie. Nous ne perdrons pas de vue l'importance de la frugalité. Les intentions, les ressources et les talents des nôtres qui combattent sur les champs de bataille et dans les airs nous inspirent confiance, et nous sommes résolus à ne pas

souffrir que la lassitude qu'engendre la guerre s'empare de nous et nous énerve. Animés de cet esprit et forts de ces avantages, nous attendons avec calme le bel avenir qui nous est réservé, comme nous l'espérons et comme nous en avons la certitude.

M. JOHN LEO CHABOT (Ottawa) (texte): Monsieur l'Orateur, la concision et la sobriété de langage que l'on rencontre dans le discours du trône, peuvent à la fois servir de conseil et d'exemple aux orateurs qui veulent aborder la discussion des graves problèmes de l'heure présente. «Aussi est-ce mon intention de mettre à profit de si discrets et si justes enseignements, dans l'appui que je désire accorder à mon honorable collègue, le député de Parkdale, Toronto, (M. Mowatt), proposeur de l'adresse en réponse au discours prononcé devant les deux Chambres par Son Excellence le Gouverneur général, à l'occasion de l'ouverture de la première session du treizième Parlement.

Le discours que vous venez d'entendre fait honneur à celui qui l'a débité avec tant d'éloquence, et à ceux qui ont applaudi une parole si vibrante et si éclairée. Je me fais donc un agréable devoir de féliciter l'honorable député de Parkdale, de son heureuse inspiration.

Avant d'entreprendre l'exposé des brèves remarques que j'ai à vous soumettre, je tiens à payer le tribut du souvenir et celui des regrets à la mémoire du docteur Hanna, député de Lanark-Sud, enlevé si prématurément à la solide amitié de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et de l'apprécier. Puisse l'expression de nos sincères sympathies parvenir jusqu'à ceux que cette mort a atteints dans des fibres plus intimes.

Si, d'autre part, je tourne les yeux vers les tout premiers rangs de la loyale opposition, je constate avec chagrin qu'un vide douloureux y subsiste encore. Je veux parler de l'absence de mon excellent ami et confrère l'honorable député de la Beauce, (M. Béland) brutalement arraché à toutes les affections et à toutes les promesses du bonheur par un ennemi qui se complait à torturer l'héroïsme. Comme Canadien français, je suis fier d'un tel prisonnier, d'un tel martyr de la grande cause, d'un compatriote qui fait l'orgueil de ma race et l'éternelle honte de ses bourreaux. Je formule donc des vœux ardents pour que le captif obtienne sa délivrance.

Dans une autre sphère douloureuse, je tiens à offrir quelques paroles de réconfort aux milliers de familles plongées dans le deuil et réduites aux dures servitudes de